

Octobre 2025

Faits

- **30 septembre** : À la suite de l'offre du gouvernement, les fédérations de médecins s'entendent avec le gouvernement sur le processus de médiation.
- **3 octobre** : Québec refuse d'octroyer 280 millions supplémentaires à Santé Québec pour poursuivre le projet de gestion des ressources humaines SIFA.
- **3 octobre** : Dans le cadre de la réduction du nombre de fonctionnaires, le premier ministre a annoncé que quelques PDG du milieu de la santé et de l'éducation risquent de perdre leur poste.
- **15 octobre** : Santé Québec permet aux patients en attente d'une chirurgie depuis plus d'un an d'aller au privé pour se faire opérer sous couvert de la Régie de l'assurance maladie du Québec.
- **17 octobre** : Une assemblée générale extraordinaire de 2900 médecins blâme le président du Collège des médecins pour avoir demandé la suspension des moyens de pression.
- **25 octobre** : Le gouvernement du Québec adopte une loi spéciale pour mettre fin au moyen de pression des médecins ainsi que pour adopter le projet de loi 106 sous bâillon.
- **27 octobre** : L'Université du Québec à Montréal annonce qu'elle se dotera d'une faculté des sciences de la santé dans un horizon de 18 mois.
- **30 octobre** : Démission de Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux
- **Provincial — Dernier sondage sur les intentions de vote (Léger — 3 octobre 2025)** : Parti québécois : 36 % (-2 %) — Parti libéral du Québec : 25 % (-2 %) — Coalition Avenir Québec : 16 % (stable) — Parti conservateur du Québec : 15 % (+4 %) — Québec solidaire : 6 % (-1 %).

Survol politique

Le départ du ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, à la suite de l'adoption sous bâillon de la loi 2 sur la rémunération des médecins, marque un moment charnière pour le gouvernement Legault. Officiellement motivé par des raisons familiales — sa conjointe et sa fille étant toutes deux médecins — ce retrait survient dans un climat déjà tendu dans le réseau de la santé.

Figure de confiance du premier ministre, signataire du manifeste fondateur de la Coalition et compagnon politique de la première heure, M. Carmant laisse un vide important au sein de l'équipe gouvernementale. Son départ agit comme un catalyseur, venant s'ajouter à une série d'événements qui ont exacerbé les tensions dans le réseau de la santé.

Le mois d'octobre aura été l'un des plus tendus de l'année sur le front de la santé au Québec. À la suite de plusieurs mois de négociations infructueuses avec les fédérations de médecins, le gouvernement Legault a imposé par bâillon le projet de loi 106, qui modifie le mode de rémunération des médecins et met fin à leurs moyens de pression. Cette décision, perçue comme un passage en force, a provoqué une onde de choc dans le milieu médical et une contestation immédiate devant les tribunaux. Le gouvernement demande l'atteinte de cibles de performance et que les fédérations réclament liberté de pratique favorisant la qualité des soins.

Parallèlement, dans le contexte de la Commission Gallant, le gouvernement a refusé d'accorder les 280 millions \$ supplémentaires réclamés par Santé Québec pour la poursuite du projet de gestion des ressources humaines SIFA, plongeant une fois de plus l'appareil administratif dans la tourmente. Le Parti québécois a profité de la situation pour réclamer un audit complet du

Vérificateur général sur l'ensemble des projets informatiques en santé, dénonçant des « dérives bureaucratiques » coûteuses.

La nomination de la Dre Caroline Quach-Thanh à la direction nationale de santé publique représente un rare élément d'espoir : figure respectée et rigoureuse, on peut s'attendre à ce qu'elle prenne le relais du Plan d'action en prévention qui est attendu par le milieu.

Face à la congestion du réseau, le gouvernement a choisi d'autoriser les patients en attente d'une chirurgie depuis plus d'un an à recourir au privé aux frais de l'État. Cette décision, justifiée par la volonté de réduire les listes d'attente, confirme ce qui existe déjà au Québec, plus que partout ailleurs au Canada, que la pratique au privé couvert par le Régime d'Assurances Maladie du Québec est implanté et que les gens y ont recours.

Sur le plan politique, la santé semble s'imposer plus que jamais comme le talon d'Achille du gouvernement. Le plus récent sondage Léger place le Parti québécois en tête (36 %), alors que la CAQ recule à 16%.

Au final, On assiste actuellement à un bras de fer entre le gouvernement et les médecins qui s'inscrit directement dans la baisse marquée de la popularité du gouvernement. Il y a un ministre de la Santé qui souhaite des changements et un gouvernement qui n'a plus rien à perdre, des fédérations médicales très mobilisées mais dont les préoccupations salariales ne trouvent pas écho dans l'opinion publique, et entre les deux, la population dont la voix est absente du débat.

Une baisse d'« empathie » dans les CHSLD constatée par le Protecteur du citoyen

Le Protecteur du citoyen souligne une baisse d'« empathie » dans le réseau de la santé et des services sociaux, incluant dans les CHSLD, où le personnel irait même parfois à ne plus écouter les usagers ni leurs proches. Il s'inquiète également de la préparation aux pandémies de ces établissements, avec l'arrivée de Santé Québec.

Arrivée de la Dre Caroline Quach-Thanh à la direction de la Santé publique

Personnalité bien connue des Québécois depuis la pandémie de la COVID-19, la D^{re} Caroline Quach-Thanh succède au D^r Luc Boileau au poste de directrice nationale de santé publique. Elle est également sous-ministre adjointe à la prévention et à la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Pour son début de mandat, la D^{re} Quach-Thanh a notamment pour priorité de déployer de la stratégie nationale de prévention en santé 2025-2035.

Les Québécois paient des millions chaque année pour recevoir des soins au Canada

La majorité des gens pensent que s'ils ont besoin de soins dans une autre province canadienne, tous les frais seront remboursés. Or, les usagers québécois ont dépensé 10,3 millions \$, en 2024 seulement, pour se faire soigner au Canada. Cela s'explique par le fait que le Québec n'a pas adhéré aux ententes réciproques de facturation pour les services médicaux (sauf les soins d'urgence).

Difficile rétention de jeunes infirmières au Québec

Un nouveau rapport de l'IEDM souligne que le nombre d'infirmières canadiennes de moins de 35 ans qui cessent de pratiquer la profession chaque année augmente par rapport au nombre de celles qui l'intègrent. Au Québec, une légère amélioration est constatée. L'étude met de l'avant le modèle de la Colombie-Britannique, qui parvient à recruter et à retenir des infirmières.

Les fermetures de services en santé mentale dans la ville de Québec dénoncées

Une cinquantaine de psychiatres ont dénoncé les « coupures » et les mesures de « performance » imposées par Santé Québec. Ils critiquent fortement la fermeture annoncée de deux nouvelles ressources en psychiatrie à Québec. Dans une lettre, les psychiatres soulignent que les coupures sont annoncées de façon brutale avec un manque d'égard pour les usagers et le personnel soignant.

Santé mentale : près de 600 personnes attendent une place d'hébergement

La crise d'itinérance est renforcée par la congestion dans les ressources d'hébergement en santé mentale, et le problème pourrait s'aggraver, en raison de l'explosion des coûts de construction qui force l'annulation de certains projets. La situation serait notamment préoccupante à Montréal, où 271 personnes sont en attente d'une place dans une ressource intermédiaire en santé mentale.

Santé mentale en Outaouais

En date du 20 septembre 2025, 652 personnes, en Outaouais, étaient en attente pour un rendez-vous en santé mentale, et de ce nombre, 162 attendent pour un rendez-vous avec un psychologue. Les étudiants en psychologie offrent différents services, mais les traitements sont de durée limitée. Face à ces problématiques, Droit-Accès Outaouais demande au gouvernement un investissement de plus long terme en santé mentale.

Manque de médecins de famille en Matanie

La région compte actuellement 22 médecins omnipraticiens, sur un objectif de 34 médecins et 2 médecins quitteront la région bientôt. Le ministère de la Santé considère la Matanie comme étant en grande difficulté de recrutement d'omnipraticiens. Pour y remédier, le plan territorial des effectifs médicaux a accordé 5 médecins à la Matanie, l'an prochain, sur les 13 prévus pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent.

L'exode des perfusionnistes clinique déploré

La Fédération interprofessionnelle de la santé au Québec (FIQ) dénonce l'exode des perfusionnistes cliniques, peu après que les cardiologues du Québec eurent annoncé préparer une plainte au Protecteur du citoyen. Selon les données de la FIQ, sur les 10 étudiants en perfusion qui ont reçu leur diplôme cet été au Québec, la moitié est partie exercer en Ontario ou en Colombie-Britannique. Cet exode a des conséquences mortelles.

Des inégalités dans les soins aux aînés dénoncées

Dans une campagne, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) met en avant ses préoccupations quant aux soins donnés aux personnes aînées, au Québec, notamment les inégalités dans le soutien à domicile et dans la qualité des services en hébergement.

Mandat de grève approuvé

Le Syndicat des professionnelles et professionnels de la santé publique du Québec pourrait déclencher une grève à tout moment. Il demande notamment un rattrapage salarial. En réponse à ce nouveau moyen de pression, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a indiqué que les négociations avec le syndicat avançaient pourtant.

Projet pilote de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

La RAMQ a lancé un projet pilote inédit à Québec en distribuant des cartes d'assurance maladie à des personnes en situation d'itinérance, qui sont bien souvent sans papiers. L'initiative, inspirée de ce qui se fait déjà à Montréal, a commencé en 2024, avec la collaboration du refuge Lauberivière et du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Main-d'œuvre indépendante dans les hôpitaux de la Côte-Nord

Il y a deux ans, le Québec a adopté une loi pour éliminer le recours à la main-d'œuvre indépendante (MOI), qui coûte cher au système de santé publique. Il reste un an à la Côte-Nord pour s'y conformer, alors que les hôpitaux de cette région dépendent encore beaucoup des agences privées. À Sept-Îles, sans la main-d'œuvre indépendante, les urgences, ou les soins intensifs ne pourraient pas rester ouverts.

Attente de places en ressources intermédiaires

Les listes d'attente pour une place en ressources intermédiaires (RI), qui hébergent notamment des personnes âgées en perte d'autonomie, s'allongent au Québec. Avec le vieillissement de la population, de plus en plus de Québécois auront besoin d'une place en RI. Pourtant, pas ou peu de nouvelles places sont créées, notamment car le financement, décerné aux RI pour la construction de nouvelles ressources, est insuffisant.

Mise sur pause du virage numérique en santé

Le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) veut aller plus loin que Santé Québec : il ne veut pas simplement suspendre le projet informatique visant à centraliser la gestion interne du système de santé, mais aussi mettre fin au contrat avec LGS, la firme impliquée dans le fiasco SAAQclic.

Interpellation du Vérificateur général par le Parti Québécois (PQ)

Alors que le Système d'information des finances, de l'approvisionnement et des ressources humaines (SIFARH) a été suspendu et que le Dossier santé numérique (DSN) a été reporté, le PQ a interpellé le Vérificateur général du Québec pour qu'il réalise un audit complet sur les grands projets informatiques en santé. Le PQ considère que cela permettra d'éviter «des dérapages encore plus coûteux».

Lancement par Santé Québec d'un outil pour suivre l'état du réseau de la santé

Santé Québec lance son propre tableau de bord sur l'état du réseau public de santé, qui a pour but de s'adresser à l'ensemble de la population. Les Québécois peuvent donc accéder à 25 indicateurs par établissement et savoir s'ils sont au «vert», au «jaune» ou au «rouge». Le tableau de bord du ministère de la Santé et des Services sociaux demeure accessible pour le moment.

L'UQAM ouvrira une clinique universitaire de «santé globale»

À partir de l'hiver 2026, une clinique de «santé globale» de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ouvrira ses portes dans le Quartier latin. Les étudiants, encadrés par des enseignants et des professionnels, y proposeront notamment des services de sexologie, d'orthopédagogie et de travail social. L'ouverture de la clinique s'inscrit dans le plan de relance du Quartier latin et vise notamment à répondre aux enjeux de toxicomanie.

Nouvelle faculté des sciences de la santé

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) souhaite se doter d'une faculté des sciences de la santé dans un horizon de 18 mois. L'objectif de cette faculté est de penser la santé autrement, et pas seulement sous le spectre de la maladie. La faculté est actuellement en train de développer des formations en réfléchissant au profil du professionnel de santé infirmière ou de santé publique de demain.

Des bris de services, dans le réseau de la santé, ont été évités cet été

Selon Santé Québec, plus de 1000 bris de services ont été évités cet été. La société d'État a réaffirmé sa volonté de mettre en place les mécanismes pour s'assurer que la population ait toujours accès aux soins. Les fermetures temporaires de services ont ainsi été accompagnées de mesures de mitigation.

Affaires pharmaceutiques

Baisse du déficit de Santé Québec

Après avoir fait face à un déficit projeté de 1,5 milliard de dollars l'an dernier, Santé Québec considère que son déficit s'élève finalement à 235 millions de dollars en 2025-2026, ce qui devrait prémunir le réseau contre de nouvelles restrictions budgétaires. Ce manque à gagner de 235 millions de dollars serait essentiellement dû au coût de nouveaux médicaments.

Retard dans la livraison de doses de vaccin contre la COVID-19

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) déplore que certaines pharmacies attendent toujours l'arrivée de doses de vaccin contre la COVID-19. Elle précise que ce retard pourrait entraîner le report de certains rendez-vous déjà planifiés et explique que cette situation n'est pas du ressort des pharmacies.

Approbation d'un premier médicament pour ralentir l'Alzheimer

Le Canada est le 52^e pays au monde à approuver le lécanémab, commercialisé sous le nom de Leqembi, pouvant ralentir la maladie d'Alzheimer. Le neurologue de Sherbrooke, Christian Bocti, souligne toutefois que les effets secondaires potentiellement dangereux, les coûts élevés et les besoins d'examens (IRM) fréquents seront un fardeau important sur le système de la santé.

Technologies médicales et informatiques

Modèle développemental SACCADE pour décoder l'autisme

Deux Québécoises ont développé une méthode spécifique pour les personnes autistes, que le Centre 4 poches, à Boucherville, commence à intégrer. Ce modèle innovant est implanté depuis plusieurs années dans des pays de la francophonie, mais cette méthode est encore très peu connue au Québec. Le Centre 4 poches est le premier en Amérique du Nord à l'avoir adoptée et les résultats sont déjà prometteurs.

Des avancées pour les maladies neurodégénératives

Des avancées viennent transformer le quotidien de patients atteints de maladies, telles que parkinson, sclérose en plaques, SLA ou Alzheimer. Par exemple, des traitements de plus en plus accessibles, pour la maladie de parkinson, permettent de mieux contrôler les symptômes dans les stades avancés de la maladie. Ainsi, depuis plus d'un an, une pompe sous-cutanée nommée VYALEV est offerte au Québec et remboursée, à certaines conditions.

Développement d'un nouvel outil pour affronter le glioblastome

Des chercheurs montréalais ont développé une nouvelle technologie pour lutter contre le glioblastome, un cancer du cerveau particulièrement agressif. L'objectif du nouvel outil, nommé Sentry, est d'aider les chirurgiens à retirer toutes les cellules cancéreuses possibles avant qu'elles ne puissent se régénérer.

Inquiétudes de l'Association des centres d'écoute téléphonique du Québec (ACETDQ)

L'ACETDQ, qui regroupe 22 centres d'écoute, notamment Tel-Aide, alerte sur la tendance des gens à se confier à des agents conversationnels comme ChatGPT. Cette pratique comporte certains risques, en particulier pour les personnes en situation de détresse psychologique. L'attrait vers les agents conversationnels est peut-être symptomatique d'un manque d'accès aux ressources en santé mentale, selon l'association.

Affaires législatives et réglementaires

Le président du Collège des médecins sévèrement désapprouvé par ses pairs

Le Collège des médecins du Québec (CMQ) a blâmé son président, le D^r Mauril Gaudreault, en instaurant notamment un mécanisme rendant possible sa destitution et en exigeant des excuses publiques de sa part. Ce dernier avait demandé la suspension, en septembre, des moyens de pression utilisés par les deux grandes fédérations de médecins, en plein bras de fer avec le gouvernement Legault sur le projet de loi 106 touchant à leur rémunération.

Conséquences de la grève de l'enseignement clinique

Plus d'un mois après que la Fédération des médecins spécialistes du Québec et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec ont mis sur pause l'enseignement en stage, en raison du projet de loi 106 sur l'imputabilité des médecins, les facultés de médecine confirment que cela entraînera un retard dans l'obtention de diplôme de plusieurs étudiants.

Adoption de la loi spéciale – loi 2

La loi 2 imposant aux médecins un nouveau mode de rémunération et mettant fin à leurs moyens de pression a été adoptée sous bâillon. Cela a notamment été sévèrement critiqué par les groupes d'opposition qui dénoncent une médecine «fast-food». De son côté, la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) a annoncé qu'elle contesterait la loi devant les tribunaux. Les autres organismes représentant les médecins sont également très indignés par cette loi.

Québec veut empêcher l'exode des médecins vers le privé

La loi spéciale pour mettre fin aux moyens de pression des médecins et transformer leur mode de rémunération contient des mesures pour empêcher l'exode des médecins vers le privé ou d'autres provinces.

Québec veut envoyer les patients au privé après un an d'attente en chirurgie

Un Québécois qui patiente depuis plus d'un an pourrait être opéré dans une clinique privée aux frais de l'État, selon un projet de règlement présenté au Conseil des ministres le 13 août dernier. Santé Québec propose de mettre en place un système à trois étapes pour accélérer les chirurgies et réduire les listes d'attente. Afin de tester le nouveau mécanisme, des projets pilotes, notamment pour la chirurgie plastique médicalement nécessaire, vont être lancés dès cet automne dans certains établissements.

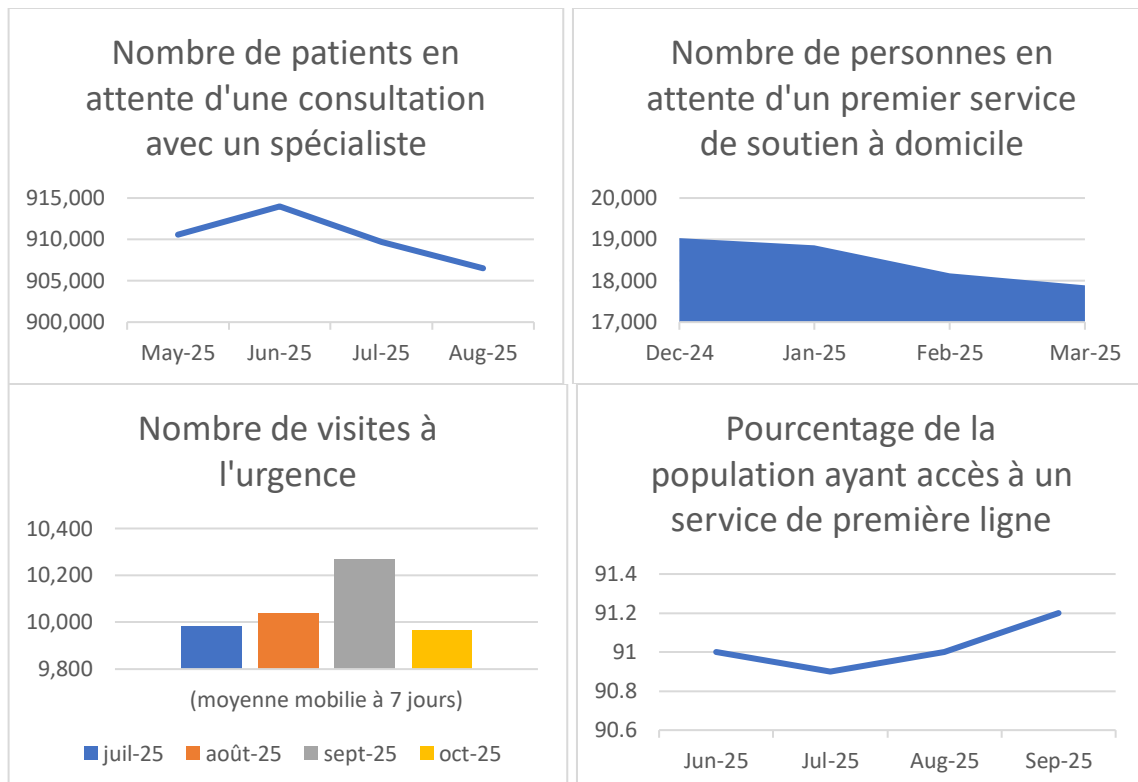
Couverture dentaire : des dizaines de milliers de personnes approuvées par erreur

Environ 70 000 personnes ont été approuvées par erreur pour bénéficier de la couverture dans le cadre du Régime canadien de soins dentaires (RCSD), a annoncé Santé Canada. Les personnes qui ont reçu des soins ne devront pas à rembourser le montant couvert par le régime d'assurance publique.

Stérilisations forcées de femmes atikamekw de Manawan

Plus de 30 femmes atikamekw de Manawan se sont manifestées dans le cadre du recours collectif contre le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière et trois médecins pour des stérilisations forcées ou non consenties subies depuis 1980. En février 2025, la Cour d'appel du Québec avait autorisé l'action collective déposée par deux femmes atikamekw. Depuis le dépôt de la demande en 2021, plus de 30 femmes ont indiqué avoir subi une telle intervention chirurgicale.

Tableaux de bord — Réseau de la Santé



*Les données relatives à la consultation avec un spécialiste, à la première ligne et au soutien à domicile sont les plus récentes à ce jour.

Annexe : Statistiques

- Réalisée par la firme Ipsos pour le compte de l'Association médicale canadienne, l'enquête en ligne menée entre le 14 mars et le 15 avril auprès de 3300 médecins, résidents et stagiaires postdoctoraux en médecine révèle que 46 % des répondants ressentent un niveau élevé d'épuisement professionnel. Un taux en baisse par rapport à 2021 (53 %), mais encore bien au-dessus de celui observé en 2017 (30 %).
- Selon le sondage, 65 % des médecins ont d'ailleurs utilisé au moins une forme de soutien au bien-être, notamment des programmes d'aide. Une hausse marquée par rapport à 2021 (54 %).